

LE BOURG - 46140 Caillac

Pour plus d'informations www.platines.sante.gouv.fr
www.hopital.fr

Statut : Privé**Type d'établissement :** ETABLISSEMENT PRIVE A CARACTERE COMMERCIAL

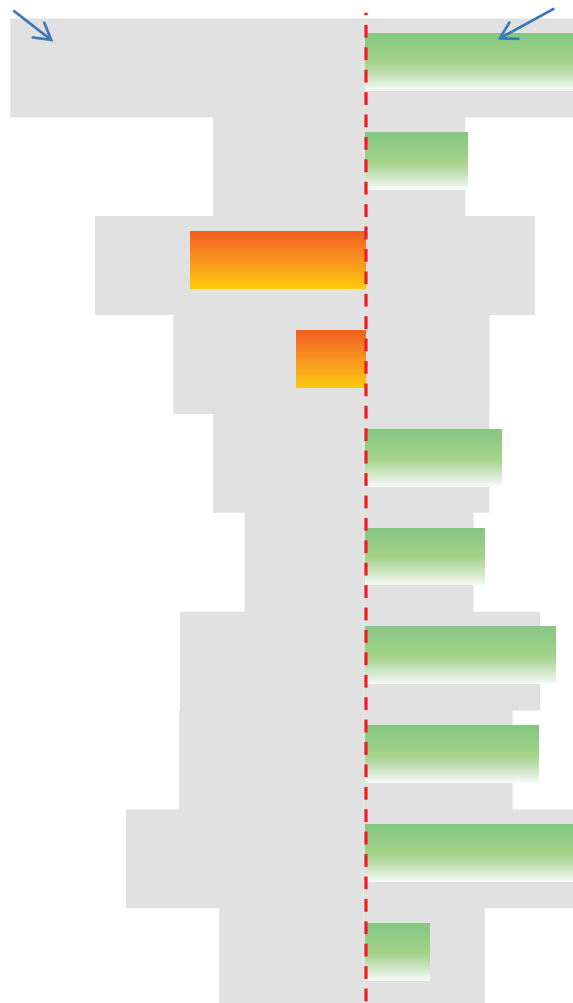
		Lits d'hospitalisation	Places en ambulatoire
Nombre de lits et places	Médecine, chirurgie, Obstétrique		
	Psychiatrie		
	Soins de suite et de réadaptation	30	
	Soins de longue durée		
	Postes de dialyse		
	Hospitalisation à domicile		

Nombre de sites	1
Activités	Soins de suite et de réadaptation Addictologie et alcoologie
Secteurs faisant l'objet d'une reconnaissance externe de la qualité	

THEMES D'EVALUATION	<i>Note sur 10 obtenue par l'établissement</i>	<i>Moyenne nationale</i>
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR _____	9,24	7,79
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE _____	9,24	8,55
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION _____	6,89	8,08
HYGIENE / STERILISATION _____	7,92	8,39
RESPECT DES DROITS DU PATIENT _____	9,01	8,09
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS _____	9,00	8,19
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE _____	9,24	7,96
PREVENTION DES RISQUES _____	9,14	7,97
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES _____	9,24	7,69
MANAGEMENT _____	8,51	8,08

PROFIL DE L'ETABLISSEMENT
(écart par rapport à la moyenne nationale)

80% des établissements se situent dans cet intervalle



	Axes d'amélioration		
PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR	●		
PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE	●		
QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION			●
HYGIENE / STERILISATION	●		
RESPECT DES DROITS DU PATIENT	●		
CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS	●		
PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE	●		
PREVENTION DES RISQUES	●		
EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES	●		
MANAGEMENT	●		

Légende :

**Un point correspond à un axe d'amélioration.
La couleur indique le niveau d'importance**

- L'établissement fonctionne très bien sur ce critère
- L'établissement est invité à s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit s'améliorer sur ce critère
- L'établissement doit impérativement s'améliorer sur ce critère

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

PRISE EN CHARGE DE LA FIN DE VIE

QUALITE DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION

HYGIENE / STERILISATION

RESPECT DES DROITS DU PATIENT

CONTINUITE ET ORGANISATION DES SOINS

PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE

PREVENTION DES RISQUES

EVALUATION DES PRATIQUES MEDICALES ET SOIGNANTES

MANAGEMENT

		Axes d'amélioration
●		
●		
●	●	9b Une organisation est en place pour assurer la qualité et l'hygiène en blanchisserie et dans le circuit de traitement du linge
●		
●		
●		
●		
●		
●		
●		
●		